IFRTS Corse
Institut Corse de Formation et Recherche en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CFA U Ligame
Centre de Formation d'Apprentis des Métiers du Social et du Médico-Social de Corse

Le bilan de compétences

Public

Le bilan de compétence s'adresse à toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé ;
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi ;
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditionssimilaires aux salariés.

Contenu

Conformément à l'article R.6313-4 le bilan de compétences comprend cinq phases

Phase	Objectifs
Phase d'information (30 mn)	• Présentation et explication de la méthodologie • Explication de la partie administrative • Présentation de l'association • Présentation du chargé de bilan • Réponse aux questions
Phase préliminaire (2 heures)	• Analyse de la demande • Définition des objectifs • Engagement et contractualisation
Phase d'investigation / confrontation (18 heures)	• Analyse du parcours personnel et professionnel • Analyse des motivations au changement • Inventaire des compétences professionnelles et extra-professionnelles • Connaissance de l'environnement, des filières métiers et des formations • Etude des pistes envisagées et enquêtes-métier • Réflexion sur la stratégie de recherche d'emploi à mettre en œuvre
Phase de conclusion (4 heures)	• Analyse du parcours personnel et professionnel • Analyse des motivations au changement • Inventaire des compétences professionnelles et extra-professionnelles • Connaissance de l'environnement, des filières métiers et des formations • Etude des pistes envisagées et enquêtes-métier • Réflexion sur la stratégie de recherche d'emploi à mettre en œuvre
Suivi	Co-évaluation de la mise en œuvre du projet, à 3 mois et à 6 mois

Moyens

Alternance entre entretiens individuels et séances de travail avec passation de tests spécifiques, questionnaires, enquêtes sur le terrain, travail documentaire...)

Déroulement

Une démarche progressive et rigoureuse qui se déroule sur plusieurs semaines (de 1 à 3 mois maximum) afin de favoriserréflexion et maturation.

Financement et coût

- **Si vous êtes en emploi, avec le Plan de développement des compétences de l'entreprise ;**
- **Si vous êtes en arrêt maladie, avec un financement de la Sécurité Sociale**
- **Tarif adapté en fonction de la durée du parcours à savoir entre 1500€ et 2000€ selon le financement**

Des financements sont disponibles en fonction de la situation professionnelle et du statut des candidats. Les dispositifs de financement incluent le Compte Personnel de Formation (CPF), le Contrat d'apprentissage, le CPF Projet de Transition Professionnelle (CPF-PTP), le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), le Congé de Formation Professionnelle (CFP), ainsi que le plan de développement des compétences de l'employeur.
La formation peut également être prise en charge pour les demandeurs d'emploi dans le cadre de financements régionaux ou par des organismes tels que l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap.

Calendrier prévisionnel

Séances	Dates	Contenu des séances
1	le / / à h	**Phase préliminaire** ○ Analyse de la demande, identifier les circonstances du bilan, poser les objectifs à atteindre. ○ Co-construction du programme et du planning des séances.
2	le / / à h	**Phase d'investigation –** **Connaissance de soi** ○ Bilan du parcours professionnel ○ Bilan personnel et réflexion sur la personnalité ○ Bilan du projet de vie
3	le / / à h	
4	le / / à h	**Connaissance de l'environnement socio-professionnel** ○ Information sur les secteurs d'activités, les métiers, … ○ Recherche documentaire sur les « pistes métiers » ○ Etude de faisabilité
5	le / / à h	
6	le / / à h	**Travail sur le(s) projet(s) professionnel(s) :** ○ Travail sur les métiers : avec comme supports les fiches métiers, les enquêtes auprès de professionnels ○ Travail sur un plan de formation si besoin ○ Définition d'un plan d'action à court terme et moyen terme
7	le / / à h	
8	le / / à h	**Phase de conclusion** ○ Elaboration du plan d'action ○ Rédaction et remise du document de synthèse.
9	le / / à h	
A 6 mois	le / / à h	**Rendez-vous de suivi** ○ Faire le point sur l'avancement du projet, les difficultés rencontrées, les changements intervenus. ○ Evaluer l'impact du bilan de compétences et la durabilité de ses effets à long terme.

Contactez-nous

AJACCIO
Immeuble Castellani
Avenue du Mont Thabor
20090 Ajaccio
Tél. 04 95 65 94 61

BASTIA
Couvent Capanelle,
Route de Ville, 20200 Bastia
Tél. 04 95 54 10 23

CALVI
Place Porteuse d'eau
Rue Stretta di a pila
20260 Calvi
Tél. 04 95 36 82 43

CORTE
7, Avenue Xavier Luciani
Open Spaziu
20250 Corte
Tél. 07 43 16 06 24

PORTO-VECCHIO
75 Quartier trinité
Immeuble Trinitalba
20137 Porto-Vecchio
Tél. 04 95 20 29 39

I.F.R.T.S. : Siège social 2 ch. de l'Annonciade, 20200 Bastia SIRET : 80146893500011

Référent handicap : référent.handicap@ifrtscorse.eu